

« DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SA STRUCTURE D'AIDE ET DE SOIN A DOMICILE (ASD) »



OBJECTIFS - CONTENU - LIVRABLE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux de santé et de sécurité au travail
- ✓ Structurer et formaliser une démarche de prévention en lien avec ses objectifs de prévention
- ✓ Cadrer les projets de prévention conduits par l'Animateur Prévention

CONTENU

- Etat des lieux en santé et sécurité au travail
- Lien entre travail et santé, compréhension des TMS
- Enjeux de prévention pour sa structure et définition des objectifs et priorités d'actions
- Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite
- Conditions de réussite d'une démarche de prévention (Bases d'une lettre d'engagement)
- Pilotage de tout projet de prévention (Bases d'une note de cadrage)
- Apport sur les formations du dispositif ASD pour aider dans la démarche de prévention (rôle des acteurs)
- Positionnement de l'AP ASD sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action et définition de son profil

LIVRABLE EN FIN DE FORMATION

- Lettre d'engagement dans la démarche et positionnement de l'AP ASD à former sur un projet de prévention correspondant à une priorité

Taux de Réussite à la certification en 2025 : néant
Nb de dirigeants ASD formés en 2025 : néant
Taux de satisfaction en 2025 : néant
Conformément à loi du 11/02/2005, la formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap : Nous consulter en amont de la formation

Durée : 1 Jour + 1 ½ journées

Soit 7 heures en présentiel + 1 x 4h minimum sur site pour accompagner son Animateur Prévention car cette formation précède obligatoirement celle de l'AP ASD

Pré requis : Néant

Public cible : Dirigeant de structures du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets, en comptant sur un ou plusieurs animateur(s) de prévention AP ASD

Effectif : Limité à 10 stagiaires (recommandé)

Intervenant : Formateur AP et DIR ASD certifié par l'INRS (à jour de son MAC) sous couvert d'une entité habilitée par le réseau Prévention

Objectif Professionnel

- **Développer et manager la prévention des risques professionnels dans une structure d'Aide et de Soins à Domicile**

Méthodes et moyens pédagogiques

- Recueil des attentes en amont pour adaptation des contenus et de la pédagogie
- Période de formation en présentiel de 7h suivie d'une ½ journée de 4h minimum d'accompagnement de son Animateur Prévention sur site en présence du formateur AP & DIR ASD
- Adaptation du contenu et de l'accompagnement en fonction de la spécificité de la structure
- Echanges, études de cas, exposés et quizz interactifs, simulation et jeux de rôles, accompagnement sur site

Mode d'évaluation

- Des évaluations formatives sont faites tout au long de la formation par le formateur en charge de la formation, à partir de quizz, de questions ouvertes et à partir des travaux pédagogiques contextualisés
- Un certificat de réalisation validant les acquis est remis aux participants

- ✓ Aucune tenue vestimentaire spécifique
- ✓ Mesures d'hygiène et de sécurité recommandées par l'INRS entièrement respectées

[+ d'infos sur le site de la CARSAT CENTRE OUEST - Cliquez](#)